PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Note explicative concernant le DCE du marché ascenseurs

Le présent dossier de consultation des entreprises comporte plusieurs documents à savoir :

1) Le Règlement de consultation et ses annexes

Les annexes sont :

- Annexe 1 ordre de préférence des lots (à remplir le cas échéant)
- Annexe 2 valeur technique (mémoire technique à remplir)
- Annexe 3 critère environnemental et souveraineté (mémoire à remplir)
- Annexe 4 hypothèse pour les forfaits de maintenance (mémoire à remplir)

2) Le CCTP et ses annexes

Les annexes du CCTP (cahier des clauses techniques particulières) sont des documents servant principalement à l'exécution du marché, après que le titulaire de chaque lot a été choisi.

Il s'agit plus de modèles pour les entreprises ainsi que les services bénéficiaires lors du déroulement du marché et serviront de base pour des échanges. Ils ne sont **donc pas à compléter par les candidats lors de l'appel d'offre,** bien que réputé connu par ceux-ci, notamment les conditions d'accès sur certains sites dits sensibles.

- Annexe 1 Etat des lieux
- Annexe 2 Bilan annuel
- Annexe 3 indicateur qualité service
- Annexe 4 planning vidange
- Annexe 5 suivi état machine
- Annexe 6 téléalarmes
- Annexe 7 conditions d'accès certains services (sites sensibles)

3) Le CCAP et son annexe

L'annexe du CCAP (cahier des clauses administratives particulières) est le règlement général sur la protection des données (RPGD).

4) Acte d'engagement et ses annexes

L'acte d'engagement à remplir ainsi que ses 5 annexes à remplir également sont :

- Annexe 1 Lot Côte d'Or - Yonne
- Annexe 2 Lot Saône-et-Loire – Nièvre
- Annexe 3 Lot Haute-Saône - Jura
- Annexe 4 Lot Doubs – Territoire de Belfort
- Annexe 5 BPU, commun à l'ensemble des lots (carte SIM, KIT GSM)

Ces 5 annexes serviront de base à l'évaluation de l'offre financière de chaque candidat et sont donc à remplir pour les lots de leur choix. Toute offre non-accompagnée de ces annexes sera considérée comme incomplète et donc irrégulière.